

Définition du domaine d'examen

FRA-3037-3

Français langue d'enseignement

Production écrite

Mise à jour avril 2005

Québec 

Définition du domaine d'examen

FRA-3037-3

Français langue d'enseignement

Production écrite

Mise à jour avril 2005

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction de la formation générale
des adultes

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2005 – 05-00037

ISBN 2-550-44268-7

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2005

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Production écrite à dominante expressive	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	3
2.1.1 Notions.....	3
2.1.2 Habiletés.....	6
2.2 Tableau de pondération.....	7
2.3 Comportement observable.....	8
3 Production écrite à dominante narrative	9
3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative.....	9
3.1.1 Notions.....	9
3.1.2 Habiletés.....	12
3.2 Tableau de pondération.....	13
3.3 Comportement observable.....	14
4 Justification des contenus et de leur pondération	15
5 Spécifications de l'épreuve	16
5.1 Type d'épreuve.....	16
5.2 Déroulement de l'épreuve.....	16
5.3 Note de passage.....	16
5.4 Conditions particulières.....	16

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3037-3, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier l'habileté de l'adulte à rédiger des textes significatifs.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans ses productions écrites.

2 PRODUCTION ÉCRITE À DOMINANTE EXPRESSIVE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante expressive.
--

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Situation à l'origine de l'expression des idées**
 - circonstances
 - personne ou personnage en cause
- **Goûts, émotions, sentiments ou opinions**
 - explications
 - exemples tirés de son expérience personnelle qui montrent sa perception d'une situation donnée ou d'un milieu donné
- **Retour sur l'expression des idées**
 - rappel d'une idée importante
 - souhait
 - invitation

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan
 - introduction : situation à l'origine de l'expression des idées
 - développement : goûts, émotions, sentiments ou opinions
 - conclusion : retour sur l'expression des idées

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique des idées selon le plan de son texte
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les propositions, entre les phrases et entre les paragraphes
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme au genre d'écrit retenu
 - lettre personnelle
 - témoignage
 - journal personnel
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - procédés qui montrent la subjectivité
 - emploi d'un vocabulaire à connotation affective
 - emploi de pronoms personnels *je* et *tu*
 - emploi d'expressions subjectives
 - emploi d'adjectifs mélioratifs ou péjoratifs et d'adverbes traduisant des nuances
 - figures de style
 - personnification
 - comparaison
 - métaphore
 - euphémisme
 - paradoxe
 - périphrase
 - autres
 - tournures de phrases qui montrent l'expressivité
 - interrogative
 - exclamative
 - impérative
 - emphatique
 - enrichissement des phrases
 - phrases enrichies
 - phrases allégées

- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

2.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte à dominante expressive l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

2.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 40 %		· Présentation matérielle 4 %	· Règles de la langue 36 %
		(2) 4 %	(4) 36 %
Synthétiser 60 %	· Situation à l'origine de l'expression des idées 3 %	· Élément de la planification 4 %	· Style 20 %
	· Goûts, émotions, sentiments ou opinions 20 %	· Éléments de cohérence 10 %	
	· Retour sur l'expression des idées 3 %		
	(1)* 26 %	(3) 14 %	(5) 20 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportement observable

Rédiger un texte à dominante expressive de 300 à 350 mots en respectant les exigences suivantes :

- 3 % **(1)** Présenter, dans l'introduction, la situation à l'origine de l'expression des idées en mentionnant au moins une circonstance et une personne ou un personnage en cause.
- 20 % Présenter, dans chacun des paragraphes du développement, ses goûts, ses émotions, ses sentiments ou ses opinions en les illustrant par des explications ou des exemples tirés de son expérience personnelle.
- 3 % Présenter une conclusion en faisant un retour sur l'expression des idées.
- 4 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(4)** Respecter les règles syntaxiques usuelles déjà étudiées.
- 12 % Respecter toutes les règles lexicales.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture et différents procédés qui montrent la subjectivité.
- 6 % Employer au moins trois figures de style différentes.
- 8 % Construire des phrases enrichies ou allégées aux tournures variées.

3 PRODUCTION ÉCRITE À DOMINANTE NARRATIVE

3.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectif terminal Écrire un texte à dominante narrative.

3.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - intention de communication
 - contexte situationnel
 - sujet
 - destinataires
- **Thème**
- **Éléments de la situation initiale**
 - lieux et époque servant de cadre à l'histoire
 - état psychologique des personnages
 - atmosphère de départ
- **Éléments du nœud**
 - élément perturbateur
 - lieux et époque où se déroule l'action
 - caractéristiques physiques et psychologiques des personnages
 - événements constituant la trame narrative
- **Élément du dénouement ou de la situation finale**

Organisation du discours

- **Élément de la planification**
 - plan du texte narratif
 - situation initiale
 - nœud
 - dénouement ou situation finale

- **Éléments de cohérence**
 - ordre logique ou chronologique des idées selon la structure narrative
 - groupement des idées en paragraphes
 - liens entre les phrases et entre les paragraphes
 - indices chronologiques
 - marqueurs de relation
 - mots de substitution
 - liens entre les divers éléments de l'histoire
 - personnages
 - objets
 - actions
 - lieux
 - événements
 - chronologie

- **Présentation matérielle**
 - mise en page conforme à ce genre d'écrit
 - lisibilité de l'écriture

Langue

- **Style**
 - mots justes et expressions correctes se rattachant au contexte
 - vocabulaire varié et descriptif
 - procédés stylistiques
 - apposition
 - inversion
 - alternance
 - illustration
 - ellipse
 - apostrophe
 - discours direct ou indirect
 - autres
 - figures de style
 - personnification
 - comparaison
 - métaphore
 - euphémisme
 - paradoxe
 - périphrase
 - autres

- enrichissement des phrases
 - tournures de phrases variées
 - phrases enrichies
 - phrases allégées
- **Règles de la langue**
 - règles syntaxiques relatives à la phrase simple ou à la phrase complexe
 - présence du groupe sujet et du groupe verbal
 - présence de tous les mots nécessaires à la phrase
 - respect de l'ordre des mots et présence des signes de ponctuation convenant au sens et à la construction de la phrase
 - choix judicieux des auxiliaires, des modes et des temps des verbes
 - utilisation appropriée des déterminants, des pronoms, des conjonctions, des prépositions et des adverbes
 - règles lexicales
 - règles grammaticales

3.1.2 Habiletés

- **Appliquer**

Capacité à respecter les normes de présentation d'un texte et les règles de la langue.

- **Synthétiser**

Capacité à présenter dans un texte narratif l'ensemble des éléments qui le caractérisent.

3.2 Tableau de pondération

PRODUCTION ÉCRITE

Notions Habilités	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Appliquer 40 %		· Présentation matérielle 4 %	· Règles de la langue 36 %
		(2) 4 %	(4) 36 %
Synthétiser 60 %	· Thème 3 %	· Élément de la planification 4 %	· Style 20 %
	· Éléments de la situation initiale 4 %	· Éléments de cohérence 10 %	
	· Éléments du nœud 16 %		
	· Élément du dénouement ou de la situation finale 3 %		
	(1)* 26 %	(3) 14 %	(5) 20 %

NOTE : Toute production écrite qui ne respecte pas la **situation de communication** présentée (intention de communication et contexte situationnel) ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

* Les numéros (1) à (5) correspondent aux numéros des dimensions.

3.3 Comportement observable

Rédiger un texte à dominante narrative de 300 à 350 mots en respectant les exigences suivantes :

- 3 % **(1)** Écrire une histoire qui met en évidence un thème.
- 4 % Présenter les éléments de la situation initiale.
- 16 % Présenter les éléments du nœud.
- 3 % Présenter le dénouement ou la situation finale.
- 4 % **(2)** Présenter un texte soigné et conforme aux normes établies.
- 4 % **(3)** Établir le plan général du texte selon le modèle narratif en indiquant au moins les mots clés correspondant à chacune des idées essentielles qui y sont présentées.
- 10 % Structurer le texte en tenant compte des éléments de cohérence.
- 12 % **(4)** Respecter les règles syntaxiques déjà étudiées.
- 12 % Respecter toutes les règles lexicales.
- 12 % Respecter les règles grammaticales déjà étudiées.
- 6 % **(5)** Employer un vocabulaire approprié à la situation d'écriture.
- 6 % Employer au moins trois procédés stylistiques différents et trois figures de style différentes appropriés à la situation d'écriture.
- 8 % Construire des phrases enrichies ou allégées aux tournures variées.

4 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

En production écrite, les habiletés retenues sont *appliquer* et *synthétiser*, puisqu'il est demandé à l'adulte de satisfaire à une seule tâche, soit celle de présenter, dans un ensemble structuré, l'ensemble des idées relatives à une situation de communication donnée, en appliquant les règles de la langue.

Étant donné l'importance de respecter la situation de communication présentée, on devra d'abord vérifier si le texte produit par l'adulte répond à cette exigence. Le non-respect de cette dernière entraînera automatiquement l'échec à l'épreuve.

Pour le présent cours, une pondération spéciale de 20 p. 100 est accordée à l'évaluation du style, compte tenu de l'importance de cet élément dans le programme d'études où l'indicateur de l'habileté *Employer des procédés stylistiques variés* apparaît pour la première fois et où on trouve de plus l'indicateur particulier *Enrichir ses phrases*.

Quant à la pondération accordée au respect des règles de la langue, en ce qui concerne les cours de deuxième et de troisième secondaire, une même importance (12 p. 100) est accordée au respect des règles syntaxiques, lexicales ou grammaticales. Cependant, il est important de souligner que les règles syntaxiques et grammaticales à respecter sont celles déjà étudiées par l'adulte; pour ce qui est de l'orthographe lexicale, on doit en respecter toutes les règles.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

5 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve permettant de mesurer l'habileté de l'adulte à écrire un texte à dominante expressive ou un texte à dominante narrative est exigée.

5.1 Type d'épreuve

L'adulte devra rédiger un texte de 300 à 350 mots, soit à dominante expressive, soit à dominante narrative. Une dominante sera imposée selon la version de l'épreuve donnée.

Deux sujets différents d'une même dominante lui seront proposés; il n'y aura aucun « sujet libre ». Dans la présentation des sujets, on doit inclure tous les éléments de la situation de communication : l'intention de communication selon la dominante visée et le contexte situationnel.

Dans le *Cahier de l'élève*, on fournira à l'adulte une *Liste des points à vérifier* pour l'aider à réviser et à corriger son texte. Cette liste correspond aux critères de correction à partir desquels le texte sera évalué et elle doit être présentée dans des termes clairs et faciles à comprendre par l'adulte.

On indiquera également la pondération accordée pour chacun des points à vérifier ainsi que la pénalité prévue en cas de non-respect du nombre minimum de mots requis, soit la perte d'un point par tranche de dix mots manquants. Si la pénalité dépasse dix points, c'est-à-dire s'il y a 100 mots manquants et plus, la production ne sera pas corrigée et la note zéro sera attribuée.

5.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter une seule séance.

Durée de l'épreuve : 3 heures

5.3 Note de passage

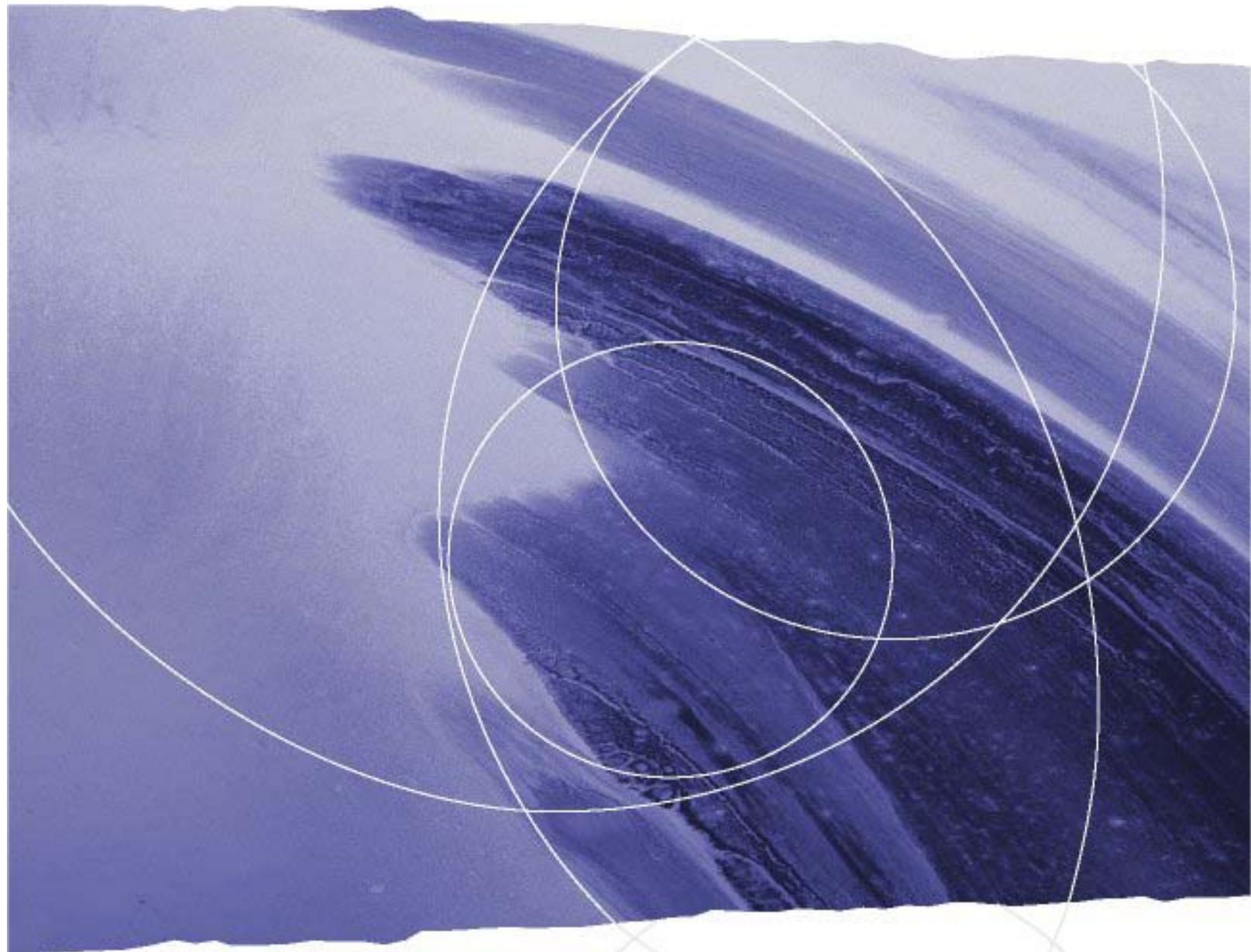
La note de passage est fixée à 60 sur 100.

5.4 Conditions particulières

L'utilisation d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permise. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

L'usage de tout autre dictionnaire spécialisé (de synonymes, d'antonymes, d'anglicismes, etc.) et d'ouvrages tel le *Petit Lexique* est également autorisé.

Aucun autre document ne peut être utilisé.



Éducation,
Loisir et Sport
Québec 


tout au long de la vie

41-1100-MAJ